

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Retiré

AMENDEMENT

N° CF45

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE 3

ÉTAT A

I.– À la huitième ligne de la dernière colonne du tableau de l’alinéa 1, substituer au montant :

« - 14 346 898 081 »

le montant :

« - 14 346 898 082 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la neuvième ligne de la même colonne.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d’appel vise à attirer l’attention du Gouvernement quant aux prévisions d’impôt sur les sociétés et à l’interroger sur la proposition récemment formulée par le Sénat visant ne pas inclure de prévision pour le 5e acompte d’impôt sur les sociétés net de l’autolimitation.